

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24150023000032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 134 865,48	7 628 000,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 506 865,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 134 865,48	8 134 865,48

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 995 450,25	4 193 900,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 452 610,12	595 369,02
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 658 791,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 448 060,37	6 448 060,37
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		14 582 925,85	14 582 925,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 721 100,00	0,00	1 925 800,00	1 925 800,00	1 925 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 630 000,00	0,00	2 715 000,00	2 715 000,00	2 715 000,00
014	Atténuations de produits	1 400 000,00	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
65	Autres charges de gestion courante	52 100,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 803 200,00	0,00	6 123 800,00	6 123 800,00	6 123 800,00
66	Charges financières	77 000,00	0,00	181 000,00	181 000,00	181 000,00
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	46 300,00		42 100,00	42 100,00	42 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	66 120,02		67 965,48	67 965,48	67 965,48
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 028 620,02	0,00	6 450 865,48	6 450 865,48	6 450 865,48
023	Virement à la section d'investissement (6)	650 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 650 000,00		1 684 000,00	1 684 000,00	1 684 000,00
TOTAL		7 678 620,02	0,00	8 134 865,48	8 134 865,48	8 134 865,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 500,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 076 000,00	0,00	7 459 000,00	7 459 000,00	7 459 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 116 500,00	0,00	7 524 000,00	7 524 000,00	7 524 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 118 500,00	0,00	7 526 000,00	7 526 000,00	7 526 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	106 500,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		106 500,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
TOTAL		7 225 000,00	0,00	7 628 000,00	7 628 000,00	7 628 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	506 865,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 582 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	458 973,15	95 022,39	376 000,00	376 000,00	471 022,39
21	Immobilisations corporelles	655 552,05	261 668,79	601 000,00	601 000,00	862 668,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 988 498,86	1 095 918,94	3 080 000,00	3 080 000,00	4 175 918,94
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 103 024,06	1 452 610,12	4 057 000,00	4 057 000,00	5 509 610,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	690 000,00	690 000,00	690 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	61 421,33		95 350,25	95 350,25	95 350,25
	Total des dépenses financières	761 421,33	0,00	785 350,25	785 350,25	785 350,25
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 864 445,39	1 452 610,12	4 842 350,25	4 842 350,25	6 294 960,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	106 500,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	125 400,00		51 100,00	51 100,00	51 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	231 900,00		153 100,00	153 100,00	153 100,00
	TOTAL	7 096 345,39	1 452 610,12	4 995 450,25	4 995 450,25	6 448 060,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	859 113,00	595 369,02	658 800,00	658 800,00	1 254 169,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 550 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	2 609 113,00	595 369,02	1 658 800,00	1 658 800,00	2 254 169,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	900 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	900 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 509 113,00	595 369,02	2 458 800,00	2 458 800,00	3 054 169,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	650 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	125 400,00		51 100,00	51 100,00	51 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 775 400,00		1 735 100,00	1 735 100,00	1 735 100,00
TOTAL		5 284 513,00	595 369,02	4 193 900,00	4 193 900,00	4 789 269,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 658 791,35
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 582 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 925 800,00		1 925 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 715 000,00		2 715 000,00
014	Atténuations de produits	1 430 000,00		1 430 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00		53 000,00
66	Charges financières	181 000,00	0,00	181 000,00
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	36 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	42 100,00	1 134 000,00	1 176 100,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	67 965,48		67 965,48
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		550 000,00	550 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 450 865,48	1 684 000,00	8 134 865,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	102 000,00	102 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	690 000,00	0,00	690 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	471 022,39	0,00	471 022,39
21	Immobilisations corporelles (6)	862 668,79	51 100,00	913 768,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 175 918,94	0,00	4 175 918,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	95 350,25		95 350,25
	Dépenses d'investissement – Total	6 294 960,37	153 100,00	6 448 060,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 459 000,00		7 459 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00		15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	102 000,00	104 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 526 000,00	102 000,00	7 628 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	506 865,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 254 169,02	0,00	1 254 169,02
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	51 100,00	51 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 134 000,00	1 134 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		550 000,00	550 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 254 169,02	1 735 100,00	3 989 269,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 658 791,35
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	800 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 721 100,00	1 925 800,00	1 925 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	255 000,00	303 000,00	303 000,00
6062	Produits de traitement	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	50 700,00	60 700,00	60 700,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	80 000,00	110 000,00	110 000,00
6068	Autres matières et fournitures	576 000,00	632 000,00	632 000,00
611	Sous-traitance générale	23 300,00	24 500,00	24 500,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	70 000,00	70 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	41 000,00	64 500,00	64 500,00
6161	Multirisques	52 000,00	71 000,00	71 000,00
6168	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	78 500,00	68 500,00	68 500,00
6226	Honoraires	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	53 000,00	68 000,00	68 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports sur achats	500,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6257	Réceptions	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	12 500,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	41 000,00	41 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6287	Remboursements de frais	3 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	190 000,00	193 000,00	193 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 630 000,00	2 715 000,00	2 715 000,00
6211	Personnel intérimaire	7 000,00	3 900,00	3 900,00
6331	Versement de mobilité	8 000,00	9 400,00	9 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 700,00	7 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	32 500,00	32 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 670 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
6413	Primes et gratifications	150 000,00	5 300,00	5 300,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	400 000,00	400 000,00
64141	Indemnité inflation	6 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	40 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 500,00	13 000,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	258 000,00	250 000,00	250 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	415 000,00	453 000,00	453 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 500,00	5 200,00	5 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 400 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	850 000,00	870 000,00	870 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	550 000,00	560 000,00	560 000,00
65	Autres charges de gestion courante	52 100,00	53 000,00	53 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	7 100,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 803 200,00	6 123 800,00	6 123 800,00
66	Charges financières (b) (8)	77 000,00	181 000,00	181 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	74 000,00	160 000,00	160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autre	3 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	500,00	500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	46 300,00	42 100,00	42 100,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	5 800,00	14 650,00	14 650,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	40 500,00	27 450,00	27 450,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	66 120,02	67 965,48	67 965,48
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 028 620,02	6 450 865,48	6 450 865,48
023	Virement à la section d'investissement	650 000,00	550 000,00	550 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 000 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 000 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 650 000,00	1 684 000,00	1 684 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 650 000,00	1 684 000,00	1 684 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 678 620,02	8 134 865,48	8 134 865,48

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 500,00	50 000,00	50 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	25 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 076 000,00	7 459 000,00	7 459 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 928 000,00	4 180 000,00	4 180 000,00
70118	Autres ventes d'eau	5 000,00	10 000,00	10 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	130 000,00	135 000,00	135 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	850 000,00	870 000,00	870 000,00
704	Travaux	140 000,00	140 000,00	140 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	550 000,00	560 000,00	560 000,00
7064	Locations de compteurs	1 380 000,00	1 470 000,00	1 470 000,00
7068	Autres prestations de services	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7087	Remboursement de frais	90 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	92 000,00	92 000,00
7088	Autres produits activités annexes	2 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 116 500,00	7 524 000,00	7 524 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	1 000,00	1 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	500,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 118 500,00	7 526 000,00	7 526 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	106 500,00	102 000,00	102 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	106 500,00	102 000,00	102 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		106 500,00	102 000,00	102 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 225 000,00	7 628 000,00	7 628 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	506 865,48
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 134 865,48
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	458 973,15	376 000,00	376 000,00
2031	Frais d'études	398 097,15	310 000,00	310 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 876,00	56 000,00	56 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	655 552,05	601 000,00	601 000,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	22 500,00	23 000,00	23 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	75 000,00	90 000,00	90 000,00
2154	Matériel industriel	27 983,06	35 000,00	35 000,00
2155	Outillage industriel	24 172,00	23 000,00	23 000,00
21561	Service de distribution d'eau	192 700,00	208 000,00	208 000,00
2182	Matériel de transport	273 619,29	195 000,00	195 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 577,70	16 000,00	16 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 988 498,86	3 080 000,00	3 080 000,00
2313	Constructions	866 717,07	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 390 332,19	1 730 000,00	1 730 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 531 449,60	950 000,00	950 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 103 024,06	4 057 000,00	4 057 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	690 000,00	690 000,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	690 000,00	690 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	61 421,33	95 350,25	95 350,25
Total des dépenses financières		761 421,33	785 350,25	785 350,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 864 445,39	4 842 350,25	4 842 350,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	106 500,00	102 000,00	102 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	106 500,00	102 000,00	102 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	42 600,00	33 800,00	33 800,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 400,00	5 700,00	5 700,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	27 400,00	26 000,00	26 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	5 900,00	5 900,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	25 000,00	27 500,00	27 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 100,00	3 100,00	3 100,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	125 400,00	51 100,00	51 100,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	43 600,00	15 000,00	15 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	81 800,00	36 100,00	36 100,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		231 900,00	153 100,00	153 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 096 345,39	4 995 450,25	4 995 450,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 452 610,12
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	859 113,00	658 800,00	658 800,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	245 000,00	114 000,00	114 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	315 000,00	350 000,00	350 000,00
1313	Subv. équipt Départements	199 113,00	94 800,00	94 800,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 550 000,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	1 550 000,00	800 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		2 609 113,00	1 658 800,00	1 658 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	900 000,00	800 000,00	800 000,00
1068	Autres réserves	900 000,00	800 000,00	800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 509 113,00	2 458 800,00	2 458 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	650 000,00	550 000,00	550 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 000 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
28031	Frais d'études	1 500,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	36 900,00	18 900,00	18 900,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	100,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	800,00	800,00	800,00
28131	Bâtiments	18 100,00	18 100,00	18 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	62 000,00	66 200,00	66 200,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	337 600,00	409 300,00	409 300,00
28154	Matériel industriel	30 800,00	32 100,00	32 100,00
28155	Outillage industriel	11 600,00	13 400,00	13 400,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	293 900,00	369 700,00	369 700,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	44 200,00	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, agencements	20 800,00	20 800,00	20 800,00
28182	Matériel de transport	120 000,00	121 200,00	121 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 400,00	22 500,00	22 500,00
28184	Mobilier	600,00	600,00	600,00
28188	Autres	300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 650 000,00	1 684 000,00	1 684 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	125 400,00	51 100,00	51 100,00
2031	Frais d'études	125 400,00	51 100,00	51 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 775 400,00	1 735 100,00	1 735 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 284 513,00	4 193 900,00	4 193 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	595 369,02
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 658 791,35
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 448 060,37
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 475 598,10									
1641 Emprunts en euros (total)					9 475 598,10									
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	T	P	O	A-1
000402	DEXIA CL	31/12/2011	31/12/2011	01/02/2013	93 393,57	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,860	EUR	A	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	200 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,736	EUR	T	P	O	A-1
218	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2014	24/04/2014	25/07/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,444	EUR	T	C	O	A-1
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	900 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	632 204,53	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,315	EUR	T	C	O	A-1
231	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2017	25/06/2018	25/09/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,883	EUR	T	C	O	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	1 100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
238	BANQUE POSTALE	16/12/2021	19/04/2022	01/08/2022	500 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,591	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 475 598,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 062 519,02					646 542,07	139 897,78	0,00	33 304,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 062 519,02					646 542,07	139 897,78	0,00	33 304,73
000214	N	0,00	A-1	380 942,52	4,90	V	Euribor 3M + 0.8-Floor 0 sur Euribor 3M	2,766	74 975,60	13 646,50	0,00	1 479,66
000402	N	0,00	A-1	49 392,28	7,08	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	5 387,22	1 906,54	0,00	1 552,33
216	N	0,00	A-1	101 617,54	6,00	V	Euribor 3M + 1.41	3,697	14 214,85	3 852,11	0,00	1 209,36
218	N	0,00	A-1	433 333,22	6,32	F	Taux fixe à 3.4 %	3,444	66 666,68	13 883,33	0,00	2 250,93
224	N	0,00	A-1	880 000,07	8,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	106 666,64	13 608,00	0,00	2 053,20
227	N	0,00	A-1	570 000,01	9,48	F	Taux fixe à 1.15 %	1,155	60 000,00	6 296,25	0,00	81,46
229	N	0,00	A-1	364 733,36	7,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	48 631,12	4 331,21	0,00	647,57
230	N	0,00	A-1	512 500,00	10,17	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,348	50 000,00	16 999,84	0,00	1 671,70
231	N	0,00	A-1	140 000,01	10,48	F	Taux fixe à 0.88 %	0,883	13 333,32	1 188,00	0,00	15,48
233	N	0,00	A-1	1 175 000,00	11,50	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,689	100 000,00	34 487,54	0,00	12 238,56
235	N	0,00	A-1	971 666,68	13,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,497	73 333,32	26 920,54	0,00	9 669,35
238	N	0,00	A-1	483 333,33	14,33	F	Taux fixe à 0.59 %	0,591	33 333,32	2 777,92	0,00	435,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 062 519,02					646 542,07	139 897,78	0,00	33 304,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 062 519,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2003-10-06

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	15/10/2003
L	Logiciels	2	15/10/2003
L	Plantations	20	15/10/2003
L	Logements locatifs	25	15/10/2003
L	Installations générales et agencements	15	15/10/2003
L	Autres constructions	10	15/10/2003
L	Matériel de transports	5	15/10/2003
L	Autres inst. Matériel et outillage techniques	10	15/10/2003
L	Autres collections et œuvres d'art	2	15/10/2003
L	Matériel de bureau et informatique	5	15/10/2003
L	Mobilier	10	15/10/2003
L	Autres immobilisations corporelles	10	15/10/2003

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	14 650,00		97 051,13	111 701,13	0,00	111 701,13
Compte Epargne Temps	11 850,00	01/01/2013	88 792,50	100 642,50	0,00	100 642,50
Compte Personnel de Formation	2 800,00	01/01/2020	8 258,63	11 058,63	0,00	11 058,63
Dépréciations (2)	27 450,00		40 313,84	67 763,84	0,00	67 763,84
Créances douteuses	27 450,00	01/01/2022	40 313,84	67 763,84	0,00	67 763,84
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	42 100,00		137 364,97	179 464,97	0,00	179 464,97

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		887 350,25	887 350,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		690 000,00	690 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	690 000,00	690 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		197 350,25	197 350,25
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	102 000,00	102 000,00
020	Dépenses imprévues	95 350,25	95 350,25

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	887 350,25	1 452 610,12	0,00	2 339 960,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 684 000,00	III 1 684 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 684 000,00	1 684 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 900,00	18 900,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	800,00	800,00
28131	Bâtiments	18 100,00	18 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	66 200,00	66 200,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	409 300,00	409 300,00
28154	Matériel industriel	32 100,00	32 100,00
28155	Outils industriel	13 400,00	13 400,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	369 700,00	369 700,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, agencements	20 800,00	20 800,00
28182	Matériel de transport	121 200,00	121 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 500,00	22 500,00
28184	Mobilier	600,00	600,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	550 000,00	550 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 684 000,00	595 369,02	1 658 791,35	800 000,00	4 738 160,37

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 339 960,37
Ressources propres disponibles	IV	4 738 160,37
Solde	V = IV – II (6)	2 398 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	8,50	0,00	8,50
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,90	0,00	1,90
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	0,00	54,00	47,90	0,00	47,90
ADJOINT TECHNIQUE	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	22,00	0,00	22,00	19,90	0,00	19,90
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TEHNICIEN PRINCIPAL 1° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TEHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
AGENTS CONTRACTUELS	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		69,00	0,00	69,00	56,40	4,00	60,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 58

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) le président,

A Aurillac le 06/04/2023

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Aurillac, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Bernadette GINEZ	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elise BRUGIERE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-François RODIER	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jen-Luc DONEYS	
Julien VIDALINC	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Véronique VISY	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.